

Commission centrale du Comité international

humanitaires qui sont les siennes. — Dans sa réponse, M. Etter a relevé que les autorités fédérales ont la conviction que le Comité international de la Croix-Rouge est une des institutions les plus importantes de la Suisse, et que c'est une joie pour lui personnellement de pouvoir s'associer à l'œuvre d'amour et de charité — la plus belle de l'humanité — qui est celle du Comité international. Il sera fier d'être à Berne l'ambassadeur de la Croix-Rouge.

Commissions du Comité international. — A cette même séance plénière du 17 octobre 1940, le Comité international a entendu des rapports circonstanciés de ses commissions : sur l'Agence centrale des prisonniers de guerre, sur les missions du Comité international, sur le ravitaillement et le secours aux prisonniers de guerre, sur la propagande financière, enfin sur les finances. *La Revue*, dans ses articles mensuels sur la Commission centrale et les « communiqués » aux journaux qu'elle reproduit, a tenu ses lecteurs au courant de l'activité de l'Agence. Disons seulement qu'au 15 octobre, celle-ci avait envoyé 1.500.000 lettres, cartes ou messages¹. Le nombre des délégués du Comité international de la Croix-Rouge en mission est actuellement de 13.

La Commission centrale du Comité international de la Croix-Rouge.

Au cours du mois de novembre, la Commission s'est occupée, en particulier, des objets mentionnés ci-dessous.

Mission en Allemagne.

Les Docteurs Roland Marti et Pierre Descœudres, qui ont passé quelques jours à Genève au retour d'une

¹ Voir ci-dessous, p. 1017, le communiqué du 13 novembre : « Deux millions de messages ».

Commission centrale du Comité international

de leurs missions, sont repartis le 6 novembre pour l'Allemagne.

Mission en Grèce.

M. Robert Brunel, délégué du Comité international, est parti pour Athènes, le 12 novembre. Il doit, après sa mission en Grèce, se rendre en Roumanie et dans divers pays de l'Europe centrale pour prendre contact avec les Sociétés nationales.

M. B. de Rougé, secrétaire général de la Ligue, ayant demandé à la Commission si M. Brunel pourrait s'occuper des victimes du tremblement de terre en Roumanie au nom de la Ligue, en même temps que du Comité international, la Commission a répondu affirmativement à cette demande.

Depuis son arrivée en Grèce, M. Brunel a, en date du 24 novembre, annoncé au Comité international la création d'un bureau de renseignements sur les prisonniers de guerre se trouvant sur le territoire hellénique¹.

Mission au Congo belge.

M. Robert Maurice, ingénieur suisse établi au Congo belge, a été chargé par la Commission d'entreprendre une mission dans cette colonie en y visitant les internés allemands.

Ce délégué a déjà visité les internés réunis à Elisabethville.

Mission aux Indes néerlandaises orientales.

Le Dr K. F. Surbek, citoyen suisse établi à Pangoerseran (dans l'île de Samosir, Sumatra), a visité, comme délégué du Comité international, des camps d'internés civils dans les Indes néerlandaises orientales.

¹ Voir ci-dessous, p. 1022.